

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES SELON L'ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Budget primitif 2019

Le présent budget primitif traduit, pour l'exercice 2019, les grandes orientations budgétaires 2019-2021 qui ont été présentées au Conseil Municipal du 20 novembre 2018 :

- Volonté de poursuivre la politique de stabilité fiscale à laquelle sont très attachés les Cellois, et ce malgré la diminution continue des concours de l'Etat (DGF),
- Renforcement de la politique de réduction des dépenses de fonctionnement de façon à compenser et au-delà l'érosion des ressources,
- Engagement d'un budget d'investissement très élevé le plus important de ces dix dernières années comportant à la fois un haut niveau de rénovation des équipements municipaux et la réalisation des grands projets d'aménagement urbain.

I – Le BUDGET de FONCTIONNEMENT

Face à l'érosion des ressources de la ville (- 0,3 % par rapport au budget précédent) qui résulte notamment d'une nouvelle réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement, la ville accentue ses efforts de réduction de ses charges de fonctionnement, dépenses d'achat et de personnel en particulier. Elle prévoit ainsi une réduction de ses charges (-,1,6 %) supérieure à l'érosion de ses ressources, et, en conséquence, une progression sensible de son résultat réel de fonctionnement qui atteint 2.074 k€ contre 1.710 € au budget précédent.

RESSOURCES	Budget 2018	Budget 2019	%
Produits	5.175	5.258	1,6 %
Impôts et Taxes	18.764	18.940	0,9 %
DGF	4.250	4.000	-5,9 %
Subventions reçues et autres	2.882	2.781	-3,5 %
TOTAL RESSOURCES	31.071	30.979	-0,3 %

CHARGES			
Achats	7.417	7.389	-0,4 %
Personnel	15.593	15.391	-1,3 %
Prélèvements	3.299	3.097	-6,0 %
Subventions versées et autres	3.052	3.028	-0,8 %
TOTAL CHARGES	29.361	28.905	-1,3 %
TOTAL CHARGES	29.301	28.903	-1,5 /0

RESULTAT réel	1.710	2.074	21 %

II – L'INVESTISSEMENT

L'exercice 2019 sera marqué par l'engagement d'un très important programme d'investissement. D'un **montant global de 7.080 k€, dont 6.863 k€ d'opérations nouvelles** (et seulement 217 k€ de réinscriptions) ce budget est, de très loin, le plus important de ces dix dernières années. Il comprend d'une part, un haut niveau d'opérations courantes de rénovation et de gros entretien de nos installations et, d'autre part, l'engagement des grands projets pour l'avenir de notre ville, projets qui après une phase indispensable d'études et de définition, vont entrer maintenant en phase de réalisation.

A hauteur de près de 4 M€, les investissements de rénovation courante concernent les espaces publics (1.670 k€), le patrimoine bâti (1.684 k€) ainsi que le renouvellement de nos équipements (630 k€). Parmi eux, on pourra citer :

- La rénovation des avenues Lafontaine, Gabriel et des Etangs,
- La création de circulations douces
- Le géoréférencement de la voirie
- La poursuite de la rénovation du réseau électrique HT ainsi que de l'éclairage public,
-
- La création d'une salle polyvalente à l'école Pasteur
- La restructuration de salles de cours au Carré des Arts
- L'achèvement de la réfection de la piscine Pasteur
- ...

Les investissements liés aux Grands Projets s'élèvent à près de 3 M€ ; ils comprennent :

- L'achèvement du contrat départemental
- La poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur des équipements sportifs
- La politique du logement
- L'étude de rénovation du quartier de Beauregard
- Le lancement de la réalisation du « Cœur de Ville » et de la Médiathèque